

GIVRAND

Un écrin de verdure à proximité de la mer



BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2023 N°52

Mairie - 5 rue du Bourg 85800 GIVRAND ☎ 02 51 55 13 31

@mairie@givrand.fr 📘 Commune de Givrand



Travaux

Page 7



Animation-Vie locale Page 11



Enfance-Jeunesse Page 18



ELECTROMENAGER - TV ANTENNES - PARABOLES

Dépannage - Vente - Installation

OUEST MENAGER SOLUTIONS



07 64 41 17 50


Stéphane ROUILLIER - 2 Route du Petit Bois
85800 GIVRAND





Christophe DUCERF

Gérant



 07 52 76 92 72

 accueil @acpv.fr

 6 Rue de la Maubretière
ZAE La Maubretière d'en Bas
85220 SAINT RÉVÉREND



Soin Minceur & Anti-Age - Epilation Lumière Pulsée - Rehaussement de Cils - Massages

L'INSTITUT EXPERT DE MA BEAUTÉ

 www.institut-beaute-elizen.fr

 02 28 10 49 45

 8 rue des Genêts 85800 Givrand



S.A.S. *Martineau* Thierry
Maçonnerie

Neuf et Rénovation
Couverture
Dallage
Clôtures



47, rue des Clergeries - 85800 GIVRAND
Tél. 02 51 54 74 11

SOMMAIRE

Édito	2
Décisions de conseil	4
Réalisations 2023 & projets 2024	
Recensement de la population	5
Urbanisme	6
Équipements & Travaux	7
Solidarité CCAS	8
Sécurité	9
Animations - Vie Locale	10
Tarifs des salles	12
Environnement	13 - 16
Enfance - Jeunesse	17 - 20
Patrimoine	18
École	21 - 22
Vie associative	23 - 30
Intercommunalité.....	31 - 34
La Paroisse Notre Dame de la Vie	34
Vie pratique	35 - 36
Services	38

Chères Givrandaïses, chers Givrandaïs,

En cette année 2023, d'importants projets d'urbanisation ont commencé à changer le visage de notre commune, comme l'aménagement du centre bourg ou le développement des Prairies de l'Océan.

À l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, plusieurs démarches sont actuellement à l'étude qui impacteront durablement l'ensemble des 14 communes :

- La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : ce document d'urbanisme, approuvé en 2016, exprime la vision des élus sur l'aménagement de notre territoire et fixe les grands objectifs en matière d'aménagement, d'habitat, de déplacement, d'environnement... La révision du SCoT est rendue nécessaire par l'évolution de la réglementation nationale en matière d'urbanisme.
- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : En devenant Communauté d'Agglomération, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie est devenu compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU), en lieu et place des communes membres de l'intercommunalité, pour élaborer des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, carte communale). Les élus de l'agglomération souhaitent lancer en 2024 l'élaboration de son futur PLUI. Cette procédure devrait durer 3 à 4 ans.

Ces deux documents, essentiels au devenir de notre territoire, devront notamment prendre en compte la nouvelle règle ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui impose de diminuer de 50 % les surfaces à urbaniser sur l'ensemble de nos 14 communes. Leur élaboration s'échelonnara sur plusieurs années. Ils devraient modifier considérablement notre urbanisation et nos modes de construction actuels.

Du point de vue de la collecte des déchets, il y aura également des changements ! Depuis la mise en place de la redevance incitative, chacun a fait d'importants efforts de tri, ce qui a permis de diminuer considérablement le volume collecté d'ordures ménagères résiduelles (bac gris).



Aussi, il est envisagé, dès le 1er mars 2024, de passer d'une collecte hebdomadaire à une collecte tous les 15 jours.

En ce qui concerne les projets communaux, nous allons engager prochainement la première tranche des travaux d'aménagement de la rue des Clergeries. Ce sera le principal projet d'investissement des prochaines années. Nous sommes conscients que ces travaux vont engendrer une gêne pour les riverains, mais ils sont nécessaires à la sécurisation et à la modernisation de cette voie importante.

Dans le cadre du prochain aménagement du centre bourg, nous allons poursuivre les travaux préalables par les démolitions, sur l'îlot Est (rue de l'École), et la préparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Nous réfléchissons également à la construction d'un local associatif pour faciliter l'organisation des manifestations et les activités associatives sur le terrain stabilisé.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches et vous donne rendez-vous le **vendredi 12 janvier 2024**, à la salle des fêtes, avec l'ensemble du Conseil Municipal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et le Conseil Municipal des Jeunes pour la **cérémonie des vœux à la population**.

Laurent DURANTEAU, maire

PERROCHEAU DUPE TP

TRAVAUX PUBLICS / PARTICULIERS

06 11 32 38 26 06 25 48 59 28

3 rue du Carté
85800 LE FENOUILLER

Tél : 02 51 55 25 97

www.travaux-publics-perrocheau-dupe.fr
perrocheau.dupe@orange.fr

GTP

Travaux Publics

ZI de la Bégaudière 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
accueil@girasetp.fr - www.girasetp.fr

02 51 55 57 18

GTP

Travaux Publics

Pour particuliers & professionnels
VVO, DÉMOLITION, TERRASSEMENT
ADDUCTION D'EAU, DÉSASSURANCE...

Marchés publics - particuliers - plateformes - campings
- lotissements - curages - aménagements extérieurs

100% Entreprise Française

ABRIS OUEST

aquacomet
ABRIS DE PISCINES

Abris pour piscine,
spas, terrasse
et de toiture

**DISTRIBUTEUR
EXCLUSIF 85 ET 44**

Tél. 06.27.40.10.08

jade.christian@sfr.fr

www.aquacomet.fr

85800 GIVRAND

Coco
Sweet

IRMA

O'HARA

BIO HABITAT
GROUPE BENETEAU

CUISINE
et VIE

CREATEUR
de vos ENVIES

www.cuisineetvie.com

CUISINE
BAIN
DRESSING
LIVING



ZA du soleil levant

85800 GIVRAND

TEL : 02.28.12.98.56

ART & CONCEPT

Architecture

02 28 10 68 52

45, rue des Clergeries
85800 GIVRAND

ATEAU FRERES

énergiquement à vos côtés

PLOMBERIE-ELECTRICITE
CHAUFFAGE-SALLE DE BAIN
ENERGIES RENOUVELABLES

noovimo

RESEAU IMMOBILIER INNOVANT



www.noovimo.fr

Natacha DECUGIS

06 29 64 61 97

Conseillère en immobilier

ndecugis@noovimo.fr

Givrand et ses environs

[ndecugis.noovimo.fr](https://www.noovimo.fr/ndecugis)

29 rue Romain Rolland - 44100 Nantes
SAS Noovimo au capital de 10 000 euros - Siren n° 783 956 061 - Carte T N° 23717



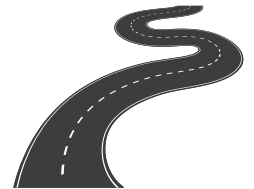


Comptes rendus des séances de conseil municipal sur le site givrاند.fr

SÉANCE DU 24 JUILLET

Le conseil a décidé d'attribuer :

- le marché pour les travaux de VRD - programme 2023 de la rue des Clergeries, à l'entreprise GIRASE TRAVAUX PUBLICS (GTP), mieux-disant :
 - pour la tranche ferme (partie Sud et rue de la Fée), pour un montant de 220 226,95 € HT,
 - pour la tranche optionnelle n°1 (partie centre), pour un montant de 248 922,50 € HT,
 - pour la tranche optionnelle n°2 (partie Nord), pour un montant de 250 557,30 € HT.
- le marché de travaux de VRD du marché 2023 - LOT-ÉCOLE pour un lotissement communal à l'entreprise GIRASE TRAVAUX PUBLICS (GTP), mieux-disant, pour un montant de travaux de 129 990 € HT.



SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE



Le conseil a décidé d'instituer la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à compter du 1er janvier 2024 et de fixer cette majoration à un taux de 20 %.

Dans le cadre du projet d'aménagement de la rue des Clergeries, il est prévu la rénovation complète du réseau d'éclairage public. Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYDEV, avec sa participation à hauteur de 50 % du montant HT des travaux. Le montant total des travaux est estimé à 84 219€ HT, soit 42 110 € à la charge de la commune.

Le conseil approuve la prise en charge des travaux à hauteur de 42 110 €, dont les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

SÉANCE DU 9 OCTOBRE

Dans le cadre du projet de viabilisation de 5 lots à bâtir, entre la rue des Clergeries et la rue de l'École, il est nécessaire de réaliser une extension des réseaux électriques, de télécommunication, de gaz pour permettre le raccordement des futures habitations, ainsi que l'éclairage public. Ces travaux d'extension sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYDEV, avec une participation du SYDEV à hauteur de 40 % du montant TTC des travaux, pour ce qui concerne le réseau électrique.

L'extension des réseaux de télécommunication, gaz et éclairage public sont à la charge de la commune. Le conseil approuve le total des montants des travaux suivants :

Reste à la charge de la commune :

- Réseau électrique : 12 518 €
- Infrastructures de communications électroniques : 10 535 €
- Eclairage public : 1 691 €
- Tranchée gaz : 3 647 €





2024 : ANNÉE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION



Laurent
DURANTEAU



Du **18 janvier au 17 février 2024**, aura lieu la campagne de recensement générale de la population à Givrand.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement.

Les chiffres de population déterminent également la participation de l'État au budget des communes ou encore le nombre d'élus au Conseil Municipal.

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. Dans celles de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de la population différent chaque année.

Vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur, recruté par la mairie, qui vous remettra tous les documents nécessaires et un code d'accès à la plateforme de recensement en ligne. En effet, depuis quelques années, il est possible de répondre au questionnaire via une plateforme internet dédiée et sécurisée.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec internet, ne vous inquiétez pas, l'agent recenseur est là pour vous aider ou il vous sera toujours possible de répondre au questionnaire papier.



*Éric Humbert, Jean-Noël Ledien, Josiane Chauvin
Laurence Humbert, Isabelle Reussard, Virginie Guérin*

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR

Certaines questions relatives à votre logement, à votre vie quotidienne ou encore à votre travail peuvent paraître surprenantes. Elles sont très utiles pour connaître par exemple les besoins en transports, en rénovation, ou encore en équipements collectifs... Elles permettent aux communes de connaître les caractéristiques de la population et prendre ainsi les décisions adaptées à vos besoins.

VOS DONNÉES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi "Informatique et Libertés".



QUELLES FORMALITÉS POUR MES TRAVAUX ?

La commune de Givrand est soumise à un Plan Local d'Urbanisme (PLU), répartissant son territoire en trois zones principales : U (zones urbaines), AU (zones à urbaniser) et N (zones naturelles). Les règles de constructibilité peuvent être différentes selon ces zonages.

Les plans de zonage et les règlements sont consultables sur le site internet de la commune : www.givrand.fr/urbanisme/PLU

RAPPEL : tous travaux de construction ou d'aménagement sur la parcelle dont vous êtes propriétaire doivent faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation du droit des sols (Permis de Construire ou Déclaration Préalable) délivrée par le maire.

Sont également concernés :

- Tout projet de construction, rehausse ou modification de clôture, quels que soient les matériaux utilisés (y compris grillage, claires-voies, plaques de béton, brande, claustras...), en limite de voirie comme en limite de propriété : tout n'est pas autorisé selon la zone dans laquelle vous résidez.
- Tout projet d'installation d'abri de jardin, abri bois, local technique, pergola, préau... de plus de 5 m², quels que soient les matériaux utilisés, et même s'il(elle) n'est pas fermé(e) et/ou ne prévoit pas de plancher.
- Toute modification de façade, même non visible de la rue (couleur d'enduit, bardage, remplacement, modification ou ajout d'ouvertures : matériaux, couleurs, dimensions, ajout de fenêtre de toit, de panneaux photovoltaïques...).

Pour toute question relative à votre projet, afin de définir s'il nécessite ou non le recours à un architecte, et pour savoir quel formulaire cerfa utiliser (Déclaration Préalable ou Permis de Construire), vous pouvez prendre RDV auprès du service urbanisme de la commune : urbanisme@givrand.fr - 02 51 55 13 31.

Guichet unique des autorisations d'urbanisme :

Ce mode de dépôt est à privilégier : <https://urbanisme.payssaintgilles.fr>
Toutefois le dépôt papier en mairie, en 3 exemplaires complets, reste possible.

Les différents formulaires sont téléchargeables sur le site service-public.fr :

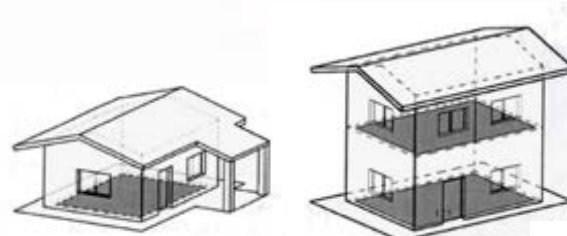
- Déclaration Préalable pour une Maison Individuelle et/ou ses annexes (DPMI) : <https://www.service-public.fr/particuliers/recherche?keyword=13703>
- Demande de Permis de Construire pour une Maison Individuelle et/ou ses annexes (PCMI) : <https://www.service-public.fr/particuliers/recherche?keyword=13406>
- Déclaration d'ouverture de chantier : <https://www.service-public.fr/particuliers/recherche?keyword=13407>
- Déclaration d'achèvement de travaux : <https://www.service-public.fr/particuliers/recherche?keyword=13408>

NOTIONS SUR L'EMPRISE AU SOL ET LA SURFACE DE PLANCHER

EMPRISE AU SOL



SURFACE DE PLANCHER





AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Après la première phase de démolition, nous avons engagé les procédures pour la démolition des habitations de l'îlot Est du projet, à savoir les habitations situées le long de la rue de l'École. Nous espérons pouvoir engager cette seconde phase de démolition, au premier trimestre 2024.

En parallèle, une consultation publique auprès des bailleurs sociaux a permis de sélectionner un candidat qui réalisera la construction des commerces et logements des deux îlots Sud, le long de la rue du Bourg.

DES TERRAINS POUR LES PRIMO-ACCÉDANTS

La commission a attribué 2 parcelles communales, rue de la Rousselotière, sur les 5 disponibles. Les 3 autres seront attribuées ultérieurement car elles nécessitent une modification du règlement d'urbanisme pour pouvoir être constructibles en totalité.

Les parcelles en cours de viabilisation entre l'école La Fontaine et la rue des Clergeries seront disponibles en janvier 2024. La commission se chargera de choisir les futurs acquéreurs, parmi les nombreuses candidatures reçues.



ÉQUIPEMENT & TRAVAUX



Philippe
POUCKET



AMÉNAGEMENTS, VOIRIE

Vous l'avez sans doute remarqué, le chantier a commencé rue des Clergeries !

La 1ère phase des travaux, qui s'est déroulée en septembre, a permis la remise aux normes du réseau d'assainissement collectif, sur la partie Sud de la rue ainsi que la rue de la Fée. Ce chantier a été mené par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles, ayant la compétence. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SEDEP.

Des travaux de réhabilitation d'une portion du réseau d'adduction d'eau potable ont ensuite été effectués, puis les travaux d'aménagement proprement dit, qui sont réalisés par l'entreprise Girase TP.

Dans la même période, ont commencé les travaux d'aménagement et de viabilisation d'un petit lotissement communal de 5 parcelles.



BÂTIMENTS

Comme annoncé dans le bulletin de juillet, des aménagements acoustiques ont été installés, à l'espace jeunes l'Eldor'Ados et au restaurant scolaire La Pom' de Pain. Ces panneaux suspendus ont pour effet de diminuer la résonance et d'éviter une trop forte amplification des bruits ambiants, pour un meilleur confort de vie et de travail.

Parmi les projets 2024, les élus réfléchissent à la construction d'un bâtiment destiné à l'usage des associations aux abords du stade stabilisé. Une concertation est en cours avec les associations concernées pour définir au plus juste leurs besoins.





Le Centre Communal d'Action Sociale constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre des actions de solidarité et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il a pour but de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes en situation de handicap. Il est présidé par le maire.

Le CCAS dispose d'un budget propre et travaille en collaboration avec des assistantes sociales et des associations.

REPAS DES AÎNÉS

Nous avons organisé, le 29 novembre dernier, le repas des aînés. 115 personnes se sont réunies pour un repas festif animé par le groupe « Le swing dans les pieds ». Notre CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) était également présent et nos aînés ont pu apprécier les chants interprétés par les enfants.



MINIBUS VERS SAINT-GILLES

La commune a mis en place un service de transport pour un aller-retour à Saint Gilles Croix de Vie le mardi matin



pour le supermarché, le marché, la banque, la pharmacie ou autre. Si vous désirez profiter de ce service, merci de contacter la mairie au 02 51 55 13 31 qui vous précisera les modalités (dont l'achat d'un crédit de 10 € pour 5 parcours à utiliser dans l'année civile).

Pour ceux qui n'habitent pas dans le bourg, le minibus viendra vous chercher à votre domicile.

UNE ATTENTION EN DÉBUT D'ANNÉE 2024



C'est avec plaisir que nous organiserons, courant janvier, la distribution de ballotins de chocolats au domicile de nos aînés. Cette visite, très appréciée de tous, permet de garder un lien tout en régaland leurs papilles.



DATE À RETENIR !

Le mercredi 14 février 2024
Bal de la Saint Valentin à la salle des fêtes
Après-midi dansant et collation



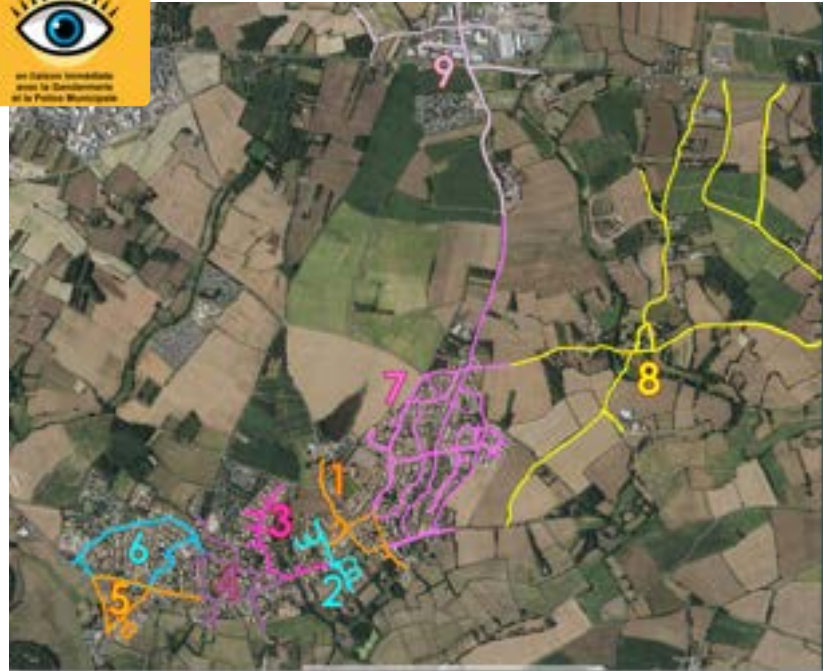


PARTICIPATION CITOYENNE

Ce dispositif consiste en la mise en action des citoyens, d'une rue ou d'un quartier, qui s'associent pour prévenir la délinquance et les cambriolages dans leur secteur. L'ensemble de la commune est couvert par neuf secteurs.

La démarche consiste à ce que chacun porte attention aux faits ou circulations (véhicules ou personnes) inhabituels et en fasse part à des correspondants du quartier qui se sont portés volontaires pour en informer la gendarmerie, laquelle a seule le pouvoir d'intervenir ainsi que le maire.

Ce dispositif ne peut être efficace que si chacun y participe activement en toute confiance.



Pour connaître les référents de votre quartier, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, un document (DICRIM, est à votre disposition en mairie. Il vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population et les lieux stratégiques en cas d'évènement majeur, vous sont présentés.

En cas d'évènement majeur (alerte météorologique de vent fort, orage, neige, verglas, canicule, grand-froid, un accident de transport de matières dangereuses, une inondation, une rupture de barrage, un mouvement de terrain, un séisme, une pollution) la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants :

- Un véhicule équipé d'un mégaphone circulera sur l'ensemble du territoire de la commune ou à proximité de la zone à risque.
- **La commune a mis en place une alerte par téléphone et/ou SMS auprès de l'ensemble de la population**, si vous souhaitez être informé de la survenue d'un risque et obtenir des informations relatives à votre sécurité, nous vous invitons à compléter ce document en mairie.
- Un message d'alerte sera publié sur les panneaux d'information et sur le site internet de la commune.



Notre dispositif d'alerte à la population a pu être testé « grandeur nature » à l'occasion de la tempête CIARAN. Si vous n'avez reçu ni message téléphonique, ni SMS, c'est sans doute que vous n'êtes pas inscrit(e) dans notre PCS. Vous pouvez le faire en remplissant un formulaire en mairie, ou sur le site <https://www.givrand.fr/plan-communal-de-sauvegarde/>



NOTRE PETIT MARCHÉ DU DIMANCHE



Venez profiter de notre marché le dimanche matin sur la place des commerces. Cédric, le charcutier, propose depuis cet été des poulets rôtis sur commande. Cathy nous ravit les papilles avec son épicerie fine et ses fromages de chèvre. Le nouvel ostréiculteur, nous vient de la Guérinière. Nous sommes toujours à la recherche d'un poissonnier.



Depuis le mois d'octobre, nous accueillons le jeudi soir Syvouttha et son Estafood qui nous propose des pizzas et repas asiatiques. Toute demande d'emplacement sera étudiée.

SUPPORTS DE COMMUNICATION



Des supports de communication ont été installés pour vous informer des animations sur la commune, route de la Roche et route des Sables.

Ils sont destinés exclusivement aux associations givrandaïses.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Notre 2ème Fête de la Musique s'est déroulée le 23 juin à l'extérieur de la salle des fêtes avec le groupe « Chanson d'occasion ». Les givrandaïses ont pu fredonner des chansons qui ont bercé leur jeunesse.

La municipalité organisera la 3ème édition. Retenez votre soirée du **vendredi 21 juin 2024**, qui sera animée par un groupe de variétés françaises et Pop- rock.

LES ESTIVALES DE LA COUR ET SON CONCOURS PHOTOS

Nos associations de peintres givrandaïses ont, cette année encore, exposé du 12 juillet au 23 août à la Maison de la Cour avec la participation d'artistes peintres et sculpteurs locaux.

Nos résidents de Perce-Neige ont eu la fierté d'exposer une nouvelle fois leurs œuvres travaillées au cours de l'année. Les visiteurs ont pu découvrir la Crypte Archéologique et participer au vote du concours photos qui avait pour thème « Si je vous dis ancien ? »



Les gagnants de cette année

1. Emmanuel BONDU-JUVIN
2. Fanny HUMERY
3. Lucile DORIOT

Si vous avez une idée de thème pour les années à venir, nous vous invitons à nous en faire part.



NOS AGENTS MÉDAILLÉS

Comme annoncé lors des vœux de la municipalité, 8 agents municipaux ont reçu la médaille d'honneur du travail :

- 2 médailles de vermeil,
- 6 médailles d'argent.



DÉCORATIONS DE NOËL



Depuis fin novembre, les décorations de Noël ont été installées par nos agents dans un univers où se mêlent convivialité et authenticité, principalement auprès des sites les plus fréquentés (Maison de la Cour, salle des fêtes, mairie, commerces, restaurant scolaire, école...).

Dans le cadre de la politique environnementale et d'économie d'énergie, les illuminations s'éteignent à 21h30 en même temps que l'éclairage public.

LA JOSÉPHINE

Notre 2ème édition de la Joséphine s'est déroulée le 7 octobre.

Cet événement s'inscrit dans l'opération nationale « Octobre rose » rassemblant les femmes autour de la lutte contre le cancer du sein.

140 femmes ont participé à cette marche/course d'un peu plus de 5 km.

La matinée s'est clôturée par une petite collation.

Succès en hausse pour cette édition !

L'édition 2024 est déjà dans les « starting-block ».





TARIFS DES SALLES



Montants en €			
OBJET DE L'UTILISATION	Associations de la commune	Locataire domicilié sur la commune (TH)	Externe à la commune (mariage, CE, association)
Forfait ordures ménagères (par bac OM présenté)	8	8	8
Forfait annuel toutes salles	160	/	/

SALLE DES FÊTES (montants en €)			
À l'heure (réunion, assemblée générale)	Gratuit	7	7
Caution	/	600	600
Sono	Gratuit	40	40
Écran	20	20	20
Vidéoprojecteur	40	40	40
Repas de famille	/	230	/
Journée supplémentaire	/	60	/
Supplément vaisselle	/	30	/
Majoration en période de chauffage (oct à avril)	/	60	/
Vin d'honneur	/	90	150
Majoration en période de chauffage (oct à avril)	/	40	60
Mariage	/	380	850
Retour de noces	/	90	150
Supplément vaisselle	/	50	50
Majoration en période de chauffage (oct à avril)	/	100	100
Animations à but lucratif			
Concours, spectacle, animation commerciale	50	/	850
Soirée dansante à but lucratif	110	/	850
Repas annuel d'associations	90	/	400
Majoration en période de chauffage (oct à avril)	25	/	100

MAISON DE LA COUR (montants en €)			
À l'heure (réunion, assemblée générale)	Gratuit	5	5
Caution	/	400	/
Repas (Grande salle - 50 pers. maxi)	50	130	/
Supplément petite salle	Gratuit	20	/
Majoration en période de chauffage (oct à avril)	25	25	/
Vin d'honneur	Gratuit	50	/
Majoration en période de chauffage (oct à avril)	Gratuit	10	/





Christine
BERNARD

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE



Les travaux sont terminés ! Un engazonnement des contre-allées a été réalisé à la mi-octobre, de nouvelles mains courantes posées au niveau des escaliers et des végétaux plantés.

Une inauguration aura lieu au printemps.

D'autre part, la croix hosannière en pierre située à côté du Carré des Prêtres, dans la partie la plus ancienne du cimetière, va être démontée le 18 janvier 2024 puis emportée par l'entreprise BRETHOMÉ, tailleur de pierre aux Lucs sur Boulogne. Sa réfection consiste à créer un socle en pierre plus large, d'y reposer les différentes parties de la croix et surtout refaire les joints très abimés. Aucun nettoyage ne sera réalisé pour laisser l'aspect « ancien » de la pierre. L'entreprise devrait reposer l'ensemble pour le 22 février 2024.





COMMUNE PROPRE

Félicitations à nos bénévoles !

Nous étions 45 personnes à nettoyer les abords des routes, les chemins et les espaces verts de la commune.

Le bilan :

- 440 l d'ordures ménagères
- 360 l destinés au bac jaune
- 80 l de verre

Quelques morceaux de ferraille et tuyaux PVC.



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

8 petits nouveaux givrandais(es) sont nés en 2022, nous leur souhaitons la bienvenue.

Les familles seront invitées à venir planter un arbre pour célébrer ces naissances à l'automne 2024 avec leurs petits copains, nés en 2023.



MAISONS FLEURIES : REMISE DES DIPLÔMES



Nous avons accueilli le samedi 30 septembre, les lauréats 2023 de Saint Révérend, Saint Maixent sur Vie et Givrand lors d'une petite cérémonie, un moment chaleureux pour les remercier d'embellir nos communes.



Le saviez-vous !

Les biodéchets (matière organique) représentent 30 % du contenu de nos poubelles d'ordures ménagères. Pensez au composteur pour les recycler dans votre jardin. Pour plus d'information, consultez la page 33.





VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Le jury du label « Villes et Villages Fleuris » est passé le 9 juin pour évaluer notre commune en vue de maintenir nos 3 fleurs et plus si affinité..., rappelons que rien n'est acquis puisque tous les 3 ans notre commune est réévaluée.

Le palmarès national a été dévoilé à Durtal, près d'Angers, le 23 novembre dernier, nous vous confirmons notre 3ème fleur.

QUELQUES NOUVELLES DE NOS LYCÉENS

Le projet des élèves du Lycée Nature de la Roche sur Yon, avance. Nos 4 lycéens souhaitent rencontrer la population afin de présenter le résultat de leur travail autour du belvédère.

Cette réunion publique aura lieu fin mars à la salle des fêtes. Une campagne de communication sera lancée courant février sur nos différents points de communication (site, facebook, panneau, City All).

L'ENVIRONNEMENT FACE AUX ALÉAS

Saule en pleurs !



Un diagnostic malheureusement rapide du saule présent derrière la mairie, a révélé qu'un champignon détériorait l'intérieur du tronc. Sans structure, celui-ci n'a aucune chance de survie.

Nous devons l'abattre pour des raisons de sécurité.

En colère !



Nous sommes déçus par l'attitude de gens peu scrupuleux, sans aucun respect pour le mobilier urbain. La plaque commémorative d'une naissance, un arbre de nos enfants nés en 2020 et 2021 a été saccagée (valeur 290 €).

N'y a-t-il pas d'autres activités plus constructives ?

Un peu de respect, particulièrement pour les enfants et les familles concernés.

Merci !



MISE EN VALEUR DE NOTRE COMMUNE





DES NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes, créé en 2010, a été mis en place pour permettre aux jeunes de participer à la vie communale (commémorations, repas des aînés, vœux du maire à la population...) ainsi que d'exprimer la parole des enfants pour améliorer la vie de la commune. Il est encadré par une équipe d'élus qui l'accompagne dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Ces idées et intentions sont ensuite présentées au maire afin qu'ils soient inscrits au programme de la commune.

À l'issue du scrutin du 12 octobre, Giulia, Milla, Gabin, Hélios, Johan et Myke ont rejoint l'équipe actuelle des CM2. Nos jeunes élus se sont réunis dès le 14 octobre pour leur première séance de travail. Dans un premier temps, ils ont pu découvrir les rôles des élus et des agents. Comme pour l'équipe des conseillers municipaux, ils se sont répartis en commissions pour mener à bien leurs projets :

- École : Agnès, Antoine, Gabin et Myke
- Centre de loisirs : Emie, Lucie et Johan
- Mairie : Giulia, Milla, Hélios, Noa



Samedi 11 novembre, nos jeunes étaient présents pour rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour la France.

Mercredi 29 novembre, ils ont participé au repas des aînés en poussant la chansonnette avec le répertoire qu'ils ont appris à l'école l'an passé !

PASSEPORT DU CIVISME

La commission enfance-jeunesse a renouvelé, en lien avec l'école, le passeport du civisme.

Ce guide propose aux élèves de CM2 de s'ancrer dans la citoyenneté au travers de diverses missions individuelles ou collectives.

Par ce biais, il s'agit de transmettre certains éléments pour guider les jeunes en tant qu'élèves aujourd'hui et citoyens adultes demain.

La commune souhaite faire ce parcours d'apprentissage autour de 7 temps forts :

- Découvrir sa mairie
- Devoir de mémoire
- Prendre soin des aînés
- Pour surfer en toute sécurité
- Être poli et respectueux
- Préserver son environnement
- Apprendre les gestes qui sauvent

Tout au long de leur parcours, les jeunes seront accompagnés d'ambassadeurs, force vive de la vie locale, qui valideront chaque action.

À la fin de l'année scolaire, il sera remis à chacun un diplôme ou une médaille selon les actions réalisées.

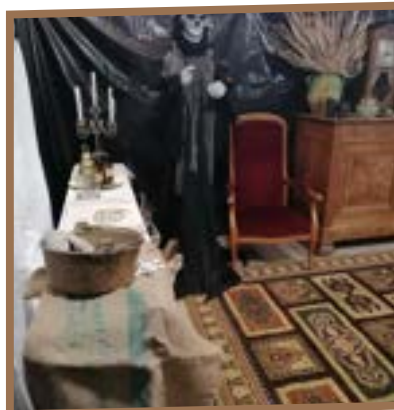




L'ESCAPE GAME

Sur une idée du Conseil Municipal des Jeunes, cette nouvelle animation a été proposée par la municipalité le 21 octobre.

7 équipes ont pu se plonger dans l'univers des pharaons ! À la recherche d'indices pour résoudre des énigmes, les participants avaient 1h pour sortir du tombeau de TOUTANKAMON.



COMMISSION PATRIMOINE

De 2012 à 2021 Givrand Patrimoine, commission extra-communale composée de givrandais et d'élus, a mis en page 10 livrets relatant le quotidien des givrandais et l'évolution de notre commune.

La commission se réunit cette année pour préparer un nouveau projet : la réalisation d'un livre. Cet ouvrage reprendra intégralement les livrets et il inclura également des anecdotes, des chansons, des règles de jeux d'autrefois...

La date de parution n'est pas encore connue, à suivre...



Pour les maternelles et les primaires

La Pom'd'Happy accueille vos enfants de 3 à 10 ans. Lieu d'animation et de détente, la structure a pour objectifs d'être à l'écoute de l'enfant, de favoriser sa créativité et son développement social (relations avec les autres, prises d'initiatives et de responsabilités...).

L'accueil est ouvert (de 7h à 19h) :

- Les mercredis,
- Les petites vacances scolaires (fermeture entre le 24 décembre et le 1er janvier),
- Les vacances d'été (fermeture les 3 premières semaines d'août).

Un programme des activités est établi à l'avance par les animateurs. Réfléchi et varié, il permet à l'enfant d'évoluer dans un environnement différent du foyer familial. Les activités proposées, adaptées à chaque tranche d'âges, se déroulent dans un cadre bienveillant et selon le rythme de l'enfant. D'ailleurs, cette année 3 groupes sont en place pour répondre à cet objectif : les Pandas (TPS à MS), les Cacahuètes (GS/CP) et les Fantastiques (CE1 à CM2). Vous retrouverez ces informations détaillées dans les programmes à disposition sur le site ou en contactant l'accueil.

Pour inscrire votre enfant, un dossier est disponible en mairie. Vous aurez alors accès au Portail Famille qui permettra de réserver en ligne. Et n'oubliez pas ! La Pom'd'Happy s'investie dans le recyclage !! L'accueil est un point de collectes pour les bouchons, les crayons, les gourdes alimentaires ainsi que les piles !



Service enfance/jeunesse

22 rue de la Rousselotière - 02 51 54 89 55 / 06 89 70 17 86

Mail : pomdhappy@utno.ifac.asso.fr <https://www.ifac.asso.fr/givrand-aiguillon>

Rejoignez-nous sur Facebook ! La Pom'd'Happy ifac



Un Eldor'Ados pour les 9-17ans !

L'espace jeunes l'Eldor'Ados propose des activités et sorties pour les adolescents du CM2 au lycée.

Mais c'est aussi un espace de partage, d'écoute et de proposition pour et par les jeunes !

D'ailleurs, vous verrez très bientôt les nouveaux panneaux extérieurs qu'ils ont restaurés et modernisés.

Ouverture les mercredis matin de 9h à 12h30 et après-midi de 14h à 17h et les samedis de 14h à 18h.

Ouverture les après-midi, durant les vacances scolaires du lundi au vendredi (voir selon activités).



Information auprès de Charlotte TANDRE
22 rue de la Rousselotière - 06 48 17 92 22
mail : eldorados@utno.ifac.asso.fr
ainsi que sur les réseaux sociaux



LE MOT DU DIRECTEUR

Au 1er septembre 2023, 126 enfants sont inscrits à l'école La Fontaine et répartis en 6 classes de la PS au CM2.

Le thème commun à l'ensemble des élèves porte cette année sur le sport et la santé en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques qui auront lieu en France en 2024.

Les enfants s'initieront à plusieurs activités sportives avec la présence régulière des éducateurs des clubs sportifs de la région : football, basketball, gymnastique, golf, cross/enduro, aquathlon, natation, handball...

Des journées temps forts « JO » seront organisées en cours d'année : des olympiades inter-classes, le relais du cœur avec le passage d'une « flamme olympique » d'école en école prévue le mardi 16 janvier, des rencontres avec des sportifs...

Les enfants ont participé à la « course du muscle » en lien avec le Téléthon autour du terrain stabilisé à côté de la salle de sport le vendredi 8 décembre en fin de matinée.

Nous poursuivons également notre projet sur l'éco-citoyenneté. Nous effectuons à l'école le tri sélectif. Nous collectons et participons au recyclage des cartouches et des piles. Nous continuons également la récupération des bouchons en plastique pour aider les personnes handicapées.

Le samedi matin 16 décembre, les enfants ont assisté à la célébration de Noël en l'église de Givrand puis ont chanté sur la cour de récréation. Cette matinée de convivialité s'est terminée par une dégustation de gâteaux avec le verre de l'amitié.

L'école est en travaux actuellement. Les cours de récréation vont s'agrandir pour la joie des enfants qui se sentaient un peu à l'étroit.

Les inscriptions pour une rentrée en janvier 2024 sont encore possibles. Pour la rentrée de septembre, vous pouvez également contacter dès à présent le directeur qui vous présentera l'école et répondra à vos questions. Une réunion pour effectuer les nouvelles inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 aura lieu à l'école le jeudi 11 janvier à 17h30 à l'école.

Le directeur, Arnaud LUCAS

12 rue de l'École
Tél : 02 51 55 87 47
mail : direction@givrand-lafontaine.fr





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE - APEL

Pour l'APEL, ces premiers mois ont été marqués par la rentrée des enfants, le vide grenier et la 1ère édition des "mini-givrés" qui a eu lieu le 18 novembre.

Nous tenons à remercier l'ensemble des exposants et des visiteurs qui ont été nombreux cette année encore. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine, le **dimanche 8 septembre 2024**.

Nous remercions également l'ensemble des bénévoles et des participants pour l'après-midi des "Mini-Givrés". Salle comble pour partager ce temps festif autour d'un spectacle et d'une boum dans une belle ambiance.

Notre dernier temps fort s'est articulé autour de Noël et a mobilisé nos bénévoles pour accompagner l'équipe enseignante pour ce moment festif.

Cette année, la présidence de l'association change et c'est Chloé Deffense qui prend ses fonctions. Retrouvez la vie de l'école et nos événements sur Facebook et Instagram.

Nous remercions les parents, grands-parents, associations, l'équipe enseignante et la mairie qui, de près ou de loin, œuvrent au dynamisme de notre école.



Claire PERUEZ, présidente sortante et Chloé DEFFENSE, présidente entrante

06 02 29 05 80 - mail : apelgivrand@gmail.com

facebook : APEL OGEC La Fontaine Givrand

ORGANISME DE GESTION DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE - OGEC

La rentrée 2023 est maintenant derrière nous, les enfants et l'équipe enseignante se sont enfin retrouvés !

Myriam BEYLY, ASEM auprès des petites sections et de leur enseignante, succède à Nadège BOUTET. Cette dernière a quitté ses fonctions après 20 ans de services.

Myriam s'est très bien intégrée et est très appréciée par tous.

L'année 2023-2024 sera rythmée par les travaux d'agrandissement des cours de récréation.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour ne rien rater des opérations conjointes de l'OGEC et de l'APEL.

L'équipe de l'OGEC a d'ores et déjà commencé à réfléchir à la kermesse qui aura lieu le **samedi 15 juin 2024** sur le thème des Jeux Olympiques !

Un grand merci à toutes les personnes qui aident, participent à la vie de l'école de près ou de loin.

Merci également à la municipalité et aux associations de Givrand pour leurs collaborations.



Frédéric GUITTET, président

06 26 16 27 48 - mail : ogec@givrand-lafontaine.fr

www.givrand-lafontaine.fr - facebook : APEL OGEC La Fontaine Givrand

SAPIN BLEU



En décembre 2023, la maison Perce Neige fêtera ses 20 ans de présence dans la commune de Givrand.

Une pensée émue pour les fondateurs de l'association « Sapin Bleu », Martine Vilain, Jacques Billon et tous ceux qui ont œuvré pour que la maison voit le jour. On ne peut passer sous silence, le rôle déterminant de Jean Claude Merceron, maire de Givrand et vice-président du Conseil Général, en 2001, pour l'implantation et l'intégration de notre maison à Givrand. L'accueil des givrandais a été chaleureux, les maires qui se sont succédés entretiennent cette ambiance cordiale. Notre emblématique 1er directeur, Jean-Marie Cadeau, a laissé la place à Blandine Perthuy remplacée cette année par Kathy Bandel.



L'association s'implique fortement afin de mobiliser les décideurs dans la perspective de réaliser une extension médicalisée de l'établissement actuel. D'une capacité prévisionnelle d'une douzaine de places, l'extension permettrait de maintenir nos résidents fragiles dans l'environnement qui est le leur depuis près de 20 ans.

Merci à vous tous pour votre soutien et votre bienveillance.

Marie Thérèse DOUILLARD, présidente
06 37 20 61 43
mail : mtd11@wanadoo.fr

UNION NATIONAL DES COMBATTANTS - UNC

Lors de l'année 2023, la section UNC de Givrand a été active. Ses porte-drapeaux et adhérents ont participé aux cérémonies patriotiques locales, cantonales et départementales.

Le 11 novembre en début de matinée les délégations et les personnes présentes ont rendu hommage aux combattants morts pour la France au monument aux morts de Givrand. Lors de cette cérémonie ont été remises les médailles du mérite UNC à Robert Chopin et Maxime Martineau. Ils ont rejoint leurs homologues Férolétains et Gillocruciens pour les cérémonies religieuses et patriotiques au Fenouiller.

L'UNC de Givrand accueille les anciens combattants (OPEX) et toute personne ayant effectué un service militaire ou qui exerce ou a exercé une fonction publique (gendarme-pompier-policier-élu) en qualité de soldat de France.



Jacques NAIBO, président - 06 21 69 85 23
mail : Ja50ck@orange.fr

CHORALE - L'ÉCHO DU JAUNAY

Notre chorale se porte bien depuis notre reprise le 14 septembre. Beaucoup de travail pour la préparation de notre concert de Noël qui s'est déroulé, au profit du Téléthon, en l'église de Givrand le dimanche 3 décembre.

En 2024, nous fêterons déjà nos 20 ans ! Nous prévoyons un concert le **dimanche 7 avril prochain**. Nos répétitions se déroulent dans la grande salle de la Maison de la Cour tous les jeudis de 19h à 21h, avec une participation très ponctuelle de tous les choristes.



Thérèse CRESSENT, présidente - 06 77 85 93 10
mail : therese-cressent@orange.fr
Catherine TISON, cheffe de chœur - 06 12 48 69 63

ASSOCIATION SPORT SENIOR SANTÉ GIVRANDAISE - A3SG



Le club A3SG est ouvert à toute personne de 50 ans et plus, retraitée ou non, pour une cotisation annuelle de 52 €.

Pour ce tarif, vous pouvez pratiquer l'ensemble des activités :

- marche aquatique côtière : les lundis et jeudis selon la marée,
- disc golf : le mardi après-midi,
- activ'mémoire, labélisée par notre fédération (activités physiques faisant travailler également la mémoire) : le mercredi matin,
- randonnée pédestre : le mercredi après-midi,
- marche nordique : le vendredi après-midi.

Vous pratiquerez ces activités en toute sécurité, elles sont encadrées par des bénévoles formés ayant un diplôme reconnu par le Ministère des Sports et de la Santé ; formés également aux gestes de premiers secours.

Daniel BLACHE, président - 06 80 33 54 57
mail : d.blache@orange.fr

ASG YOGA-FITNESS

Notre association propose plusieurs activités :

- Yoga le lundi soir et le jeudi matin,
- Renforcement musculaire et des cours de cardio le mercredi soir,
- Sport ludique pour les enfants et les adolescents le mercredi après-midi :
 - * primaires de 15h30 à 16h30,
 - * secondaires de 16h30 à 17h30.



Valérie FAVROU 06 82 28 83 79, Virginie GUERIN 06 80 30 59 35, co-présidente
mail : asgyogafitness@gmail.com
facebook : ASG YogaFitness

COMITÉ DE JUMELAGE

Notre comité de jumelage a pour but de faire vivre les échanges entre Givrand/Miélan en réalisant des animations, en suscitant et soutenant les projets, en apportant son aide logistique aux associations qui voudront s'y investir.

Voici les derniers évènements qui se sont déroulés sur la commune :

- 5 août, la 11ème randonnée gourmande a suscité autant de plaisir des marcheurs.
- 18 et 19 novembre a eu lieu la dégustation des produits du Gers.



L'association Givrand Rando s'est déplacée du 8 au 11 septembre à Miélan pour partager des moments conviviaux. On attend les Miélanais en retour l'année prochaine.

Du 27 au 29 octobre, une délégation du Conseil Municipal et du comité de jumelage s'est évadée dans le Gers pour découvrir ou redécouvrir des producteurs, la commune de Miélan et ses alentours. Belle surprise : le musée des pompiers !

Bonnes fêtes de fin d'année et merci à tous les bénévoles qui participent de près ou de loin à la vie de l'association.

Julie REMAUD, présidente - 06 30 57 82 60
mail : j.remaud@volineo.fr

LES GIVRÉS



Suite à une année bien remplie, les givrés seront de retour en 2024 pour fêter les 15 ans du festival ! Pour cette année exceptionnelle, nous vous préparons une édition exceptionnelle ! Restez connectés à nos réseaux pour suivre l'actualité.

Le festival aura lieu mi-septembre, la date restant à confirmer. S'ajoute à cela notre tournoi de mölkky début juillet, nous réitérons cet évènement !

Juste avant l'été, un nouvel évènement devrait voir le jour. Une journée inédite dans l'actualité de l'association et de la commune.

On compte sur vous pour venir nous voir lors de ces différentes manifestations afin de partager de bons moments.

À bientôt !

Fabien LUCAS, secrétaire - 07 61 60 38 08
mail : lesgivres.festival@gmail.com
www.lesgivres.fr - Facebook : festival les givrés

ENTENTE GIVRAND L'AIGUILLON LANDEVIEILLE FOOTBALL CLUB - EGAL FC

Cette saison 2023-2024 qui s'annonce, doit être celle de la confirmation pour EGAL.

Après une 1ère saison déjà historique (3 montées pour nos équipes séniors, 1 victoire en coupe du critérium), nous devons continuer sur notre lancée.

Ce ne sont pas moins de 4 équipes séniors et 1 équipe loisirs que nous engageons cette année, signe de la vitalité de notre club. Stéphane et Jérôme, nos deux coachs, n'ont pas à chômer ! Vitalité qui se traduit dans nos effectifs jeunes également en forte croissance. Maxime est, cette année, épaulé par Morgan et Noa dans cette tâche.

Entre animations "foot école", stages aux vacances et labellisation de notre école de foot, notre « pôle jeunes » se structure et avance.

Le but de notre association, pour jeunes et moins jeunes, étant d'afficher et faire perdurer nos valeurs : enthousiasme, générosité, ambition et loyauté.



Manuel MORNET, président - 06 03 01 20 36

mail : egal.foot@gmail.com

Site : www.egalfootball.fr - facebook et instagram EGAL football.

LA COMPAGNIE DE THÉÂTRE - LE FOU DE BASSAN



Les ateliers théâtre enfants et ados ont fait le plein dès septembre. Ils sont encadrés par Camille Giora et Maxime Robin, tous les 2 en 3ème année au conservatoire de La Roche sur Yon.

La compagnie adultes a rejoué en novembre 2023 son dernier spectacle très fort en émotions : « Le Prix des Boîtes » de Frédéric Pommier. Cette pièce était inspirée de l'histoire de 2 sœurs, amies de sa grand-mère, qu'il les avait accompagnées comme il avait pu dans leur fin de vie.



Evènement improbable, Frédéric Pommier, l'auteur, journaliste et chroniqueur à France Inter nous a fait l'honneur de se mêler aux spectateurs. Il a fait le voyage de la Bourgogne à la Vendée pour découvrir l'interprétation de sa pièce, car chaque nouvelle mise en scène est pour lui un hommage et un très beau moyen de redonner vie à ces 2 sœurs.

Marie-Pierre BROCHARD, présidente - 06 19 41 18 67

mail : mariepierrebrochard85800@gmail.com

Site : foubassangivrand.free.fr - facebook LEFOUDEBASSANCie

BIBLIOTHÈQUE "LA MALLE AUX LIVRES"



À quelques pas de la mairie, en direction de l'océan, au 11 rue du Bourg, c'est là que s'est installée la bibliothèque de Givrand. Poussez la porte, c'est très sympa : des livres à foison et des animations !

Au Téléthon, c'était des lectures au fil des sports olympiques et à Noël, une soirée pyjama avec des contes, des loisirs créatifs et une collation gourmande.

Au printemps, guettez le programme !
L'adhésion est de 13 € par an et par famille.

Les permanences sont :

- le lundi de 18h30 à 19h30,
- le mercredi de 16h30 à 17h30,
- le samedi de 10h à 12h.

Fermeture du 24 décembre au 7 janvier inclus.

Rejoignez cette chouette équipe et... à bientôt !

Anne MERCERON, présidente - 02 51 54 90 20 – 06 16 86 64 83

mail : lamalleauxlivres@orange.fr

facebook : Biblio La Malle aux Livres - Givrand

LES JARDINS FAMILIAUX DU MARAIS

Les jardins familiaux du marais rassemblent une trentaine de jardiniers qui cultivent dans le respect des règles de l'agriculture biologique.

Les parcelles sont de :

- 50 m² à 20 €,
- 100 m² à 40 €.

Chaque jardinier a son casier. L'adhésion annuelle est de 10 €. Une caution de 50 € est demandée pour la parcelle et une caution de 5 € pour la clé du bâtiment.

Trois fois dans l'année, nous organisons, un travail général : l'entretien des parties communes (nettoyage des allées et parterres de fleurs). Nous prévoyons également un pique-nique avec les jardiniers qui a lieu tous les ans courant juin.

Contactez-nous pour plus de renseignements.



Bernard MICHON, président - 06 85 80 26 73

mail : b.michon959@laposte.net



GIVRAND RANDO

Fidèle à sa devise « la bonne humeur sous les semelles », Givrand Rando continue ses activités de randonnées le vendredi après-midi, de marche nordique le lundi matin et de marche rapide le mercredi matin.

N'oublions pas nos sorties d'une journée « à la découverte de la Vendée » qui nous emmènent aux quatre coins du département.

Cette année, nous avons accueilli nos amis « les Marcheurs de Cornouailles » dans le bocage entre Vendée et Deux-Sèvres. Nous les retrouverons aux environs de Brest en 2024.

Au mois de septembre, 9 de nos adhérents ont rejoint les marcheurs de Miélan, notre ville jumelle pour parcourir les chemins du Gers. Le rendez-vous est pris pour les recevoir à notre tour l'année prochaine. Un



nouvel échange qui vient enrichir notre association.

Le 14 décembre, nos adhérents se sont réunis pour une soirée festive autour d'un repas préparé par le traiteur Riant.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas à prendre contact avec nos co-présidents.

Didier BETHEGNIES, co-président - 06 32 19 28 61
Patrick LE COMTE, co-président 06 11 29 92 50
mails : doud.bethegnies@sfr.fr ou patlc1952@orange.fr

LES VIEILLES SOUPAPES DE LA VIE

Nous avons eu un second semestre 2023 bien rempli : une exposition de plus de 240 véhicules à St Julien des Landes le 14 juillet, notre 11ème fête des Vieilles Soupapes à St Révérend le 20 août, notre 6ème TranSolex du 9 au 14 septembre dans le Cotentin et la Normandie avec presque 400 km parcourus, notre 8ème Journée-randonnée du Patrimoine le 17 septembre avec plus de 70 participants, la remise des fanions à la Flotte des Vieilles Soupapes, car il existe désormais une section maritime avec 4 bateaux de plus de 30 ans, le 28 octobre. Notre 1ère Poule au Pot a eu lieu à Givrand le 3 novembre avec presque 200 participants, notre 10ème participation au Téléthon le 9 décembre et enfin notre 12ème édition des Pères & Mères Noël le 18 décembre.

Notre assemblée générale du **13 janvier** prochain dévoilera un programme 2024 encore plus riche avec, bien sûr, toutes nos randonnées habituelles, mais aussi des nouveautés !

Notre garage associatif a poursuivi son équipement qui a été renouvelé en grande partie et complété. Il est au service de nos 240 adhérents.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !



Jack Olivier BRAYET, président - 06 11 55 11 83
2 impasse des Terres Fortes - mail : vieillessoupapesdelavie@orange.fr
Site : www.lesvieillessoupapesdelavie.com - facebook : Vieilles Soupapes de la vie

CLUB AMITIÉ TEMPS LIBRE - ATL

Hello, retraités de Givrand et d'ailleurs ! Si vous recherchez de la compagnie, aimez vous retrouver entre amis, vous amuser, passer de bons moments... Le Club AMITIE et TEMPS LIBRE est fait pour vous ! Venez nous rejoindre, bonne humeur et convivialité garanties ! Au menu :

- 3 repas dansants, dates à venir : (**repas de printemps, le jeudi 14 mars, repas d'été, le jeudi 20 juin**),
- des après-midis dansants les lundis **8 janvier, 5 février, 8 avril et 6 mai**,
- chaque semaine, jeux de cartes et de société, patchwork et autres travaux d'aiguilles, danses en ligne et folkloriques,

À vos agendas pour le 1er semestre 2024. Toute l'équipe vous attend avec beaucoup d'impatience...

À très bientôt !



Jean-Claude CHAPPELLIER, président - 06 70 91 16 13
Monique DUMAS, secrétaire - mail : monick.dumas@orange.fr

AMBIANCE COUNTRY



Virginie VIMARD
Présidente

Francine THABAL
Trésorière



Mony ROGER

Dom JOLIVET

Maripol DESPRETZ

Les trois Animatrices



Depuis 2012, l'association Ambiance country propose l'initiation et l'apprentissage de la danse country. Depuis septembre, les cours sont dispensés de 17h30 à 21h :

Le lundi à la Maison de la Cour et le jeudi à la salle des fêtes.

Mony, Dom et Maripol, animatrices passionnées proposent des séances adaptées à votre niveau, du b.a-ba au statut confirmé.

L'association contribue avec plaisir au mieux-être de chaque danseur et programme des soirées adhérents, des démonstrations et des bals ouverts à tous.

Un bal public aura lieu le **dimanche 28 janvier** à la salle des fêtes de 14h30 à 19h.

Les bienfaits de la danse sont multiples (sociabilisation, gym modérée, bénéfique cardiaque, mémoire) et surtout vous intégrez une famille, vous n'êtes plus seul(e)...

Possibilité de deux séances gratuites avant inscription.

Ambiance Country vous souhaite un joyeux Noël !

Maripol DESPRETZ, animatrice

Virginie VIMARD, présidente - 06 35 95 92 29
mail : ambiance.country31@gmail.com
www.ambiance.country.free.fr

GIVRAND PÉTANQUE LOISIR

Le club se porte bien avec un effectif en augmentation (88 adhérents au 15 octobre 2023). De 20 à 36 joueurs se retrouvent les mardis, jeudis et samedis après-midi pour jouer.

Nos différents concours :

- Un challenge intercommunal a eu lieu avec Saint Julien des Landes, Brem sur Mer et Sainte Foy en 4 rencontres où nous finissons 1er ex-æquo avec Brem sur Mer. Bravo à nos joueurs !
- Un excellent concours ouvert au public le 8 mai avec 92 équipes.
- Le 19 août, a eu lieu un tournoi interne en individuel avec 52 joueurs suivi d'un repas très convivial.
- Un concours semi-nocturne ouvert au public le 8 septembre, avec seulement 32 équipes compte tenu du premier match de la coupe du monde de rugby !



Notre prochaine assemblée générale aura lieu le **samedi 6 janvier 2024**.

Si vous êtes joueurs de pétanque, ou si vous désirez vous initier, venez nous voir et faire un essai, pour ensuite rejoindre ce club de loisir dynamique.

Bruno MINIER - 06 83 80 21 09
mail : givrandpetanque@gmail.com
Facebook : Pétanque Givrand

GIVRAND ANIMATION

Beau succès pour le bal des Têt's Piatés !



Merci à tous nos bénévoles et visiteurs de l'avoir fait vivre et d'avoir de nouveau répondu présents.

Nous pouvons déjà vous donner rendez-vous l'année prochaine le **samedi 27 juillet 2024**.

La fin d'année s'est clôturée par le téléthon, nous vous tiendrons informés des résultats. Pour l'année 2024, nous pouvons déjà vous dire que de nouvelles animations seront là !

En attendant, tous les membres de Givrand Animation vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Rachel GUITTET, présidente - 07 87 63 42 52
mail : givrandanimation@orange.fr
Facebook : GIVRAND ANIMATION

INVENTAIRE DES PLANS D'EAU DU BASSIN VERSANT VIE JAUNAY

Dans le cadre de l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay réalise un inventaire des plans d'eau du bassin versant.

La démarche consiste à expertiser sur le terrain l'ensemble des plans d'eau d'irrigation, ainsi que, sur les sous-bassins versants prioritaires du Contrat Territorial Eau Vie Jaunay 2022-2024, les autres plans d'eau de plus de 1 000 m² qui sont connectés au réseau hydrographique.

L'objectif de cet inventaire est d'améliorer la connaissance sur cette thématique et de réaliser un diagnostic des plans d'eau sur leur usage, leur alimentation, leur équipement hydraulique (vanne, moine, dérivation...) mais aussi de déterminer leur impact par rapport au milieu aquatique et à la gestion quantitative. **Cet inventaire contribuera à l'élaboration du PTGE et permettra également d'identifier les possibilités de déconnexion des plans d'eau situés sur cours d'eau (conformité au SDAGE Loire-Bretagne).**

Lors des visites, il est aussi prêté une attention à la présence de plantes aquatiques exotiques envahissantes, telles la Jussie ou le Myriophylle du Brésil. Celles-ci posant d'importantes problématiques, leur présence est à signaler.

Le Syndicat Mixte apportera un appui technique pour l'état des lieux et l'orientation des actions à mener avec le propriétaire, particulièrement pour les plans d'eau localisés sur cours d'eau afin de limiter la dissémination des plantes dans le milieu naturel.

Pour en savoir plus vous pouvez contacter :

Lise GUEGNIARD, chargée d'études du SAGE pour l'inventaire des plans d'eau :

☎ 06 70 23 12 31

✉ lise.guegniard@vie-jaunay.com

Pierre TRAVERT, agent des marais en charge du plan de gestion des plantes exotiques envahissantes :

☎ 06 77 32 27 70

✉ pierre.travert@vie-jaunay.com

Plus d'infos :

<https://www.vie-jaunay.com/comment/le-ptge.htm>

<https://www.vie-jaunay.com/news/152/136/Plan-de-gestion-des-plantes-exotiques-envahissantes.htm>



Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay
ZAE du Soleil Levant
2 Impasse de l'Aurore - 85800 GIVRAND
Tél. : 02.51.54.28.18 - www.vie-jaunay.com

Utile DE GIVRAND
LES MIMOSAS

du lundi au samedi de 8h30 à 19h30

(20h en saison)

le dimanche de 9h à 12h30

(13h en saison)

Tél. 02 51 55 80 45

utile.givrand.accueil@systeme-u.fr

Utile Givrand

COLISEE
EHPAD RÉSIDENCE LES IRIS

NOTRE OBJECTIF PERMANENT

vous assurer confort et bien-être dans une maison à vivre.



Au cœur du bourg de Givrand, notre maison vous accueille dans un cadre familial :

- *Chambres individuelles*
- *Environnement favorisant les échanges*
- *Surveillance médicale 24h/24*
- *Activités adaptées : ateliers mémoire, sorties bord de mer, piscine, visite des enfants, jardinage, expositions, loto, caninothérapie, spectacles musicaux...*

Nous vous accueillons pour tous types de séjours, longs ou courts, de repos ou de convalescence.

1, avenue de la Chênaie 85800 GIVRAND – 02 51 26 22 22
www.groupecolisee.com

LES ACTUS DE L'ESPACE FRANCE SERVICES DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE !!

Les espaces **France services**, nouveau modèle d'accès aux services publics en ligne, facilitent les démarches administratives des citoyens, dans différents domaines de leur vie quotidienne : famille, finances, retraite, santé, titres d'identité...

L'espace France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, a été fléché par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Vendée (CDAD 85) pour venir au soutien des objectifs d'accès à la justice de proximité et est devenu à l'automne la 7e structure labellisée sur le département.

NOUVEAUTÉ

Le « Point-Justice » France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie propose deux permanences dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, ZAE le Soleil Levant, à Givrand :

1 / Une fois par mois le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 85 (CIDFF 85), sur rendez-vous : 02 51 08 84 84 ou accueil@cidff85.fr

2 / Un vendredi par mois : consultations gratuites assurées par les avocats du Barreau des Sables d'Olonne (sous conditions de ressources, identiques à celle de l'aide juridictionnelle), sur rendez-vous auprès de l'espace France services au 02 51 55 55 55.



Le saviez-vous ?

Venir à l'espace France services, c'est aussi d'autres services, gratuits, sur rendez-vous, comme :

Ateliers d'apprentissage numérique de Solène :

initiation ou perfectionnement aux outils numériques, réseaux sociaux, WhatsApp, tri de photos, protection des données....

Pour rencontrer Solène, connaître la programmation 2024 et s'inscrire à ses ateliers numériques, **des temps d'échange sont proposés sur le mois de janvier** : <https://payssaintgilles.fr/nos-actualites/346-ateliers-numeriques-gratuits-avec-france-services-nouveau-programme.html>

Retrouvez toute l'actu, les contacts et la programmation France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie sur payssaintgilles.fr/france-services. Informations au 02 51 55 55 55.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU CENTRE INTERCOMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

24 actions en direction du bien-être et de la santé des habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie sont mises en place.

Ensemble on va plus loin !

Le 17 octobre 2023 s'est concrétisée la signature du **Contrat Local de Santé 2023-2026** du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération avec l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire (ARS).



<https://payssaintgilles.fr/centre-intercommunal-dactions-sociales/contrat-local-de-sante/>



LA GESTION DES DÉCHETS AU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Des évolutions prévues en 2024

1- Le tri à la source des biodéchets au 1er janvier

La loi de février 2020 dite loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) prévoit une généralisation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024.

Pour vos biodéchets, l'Agglomération met à votre disposition plusieurs "outils" : **Composteurs individuels, Pavillons de compostage, Lombricomposteurs**

Pour plus de détails sur ces dispositifs, consultez le site de l'Agglo :

<https://payssaintgilles.fr/collecte-des-dechets/valorisation-et-tri-des-dechets/>

2- L'évolution de la fréquence de collecte des ordures ménagères en porte-à-porte au 1er mars

Aujourd'hui, les bacs ne sont présentés **que 10 à 12 fois par an** et rares sont ceux qui dépassent les 17 présentations.

À partir du 1er mars 2024, les tournées auront donc lieu une fois tous les 15 jours, ce qui représentera 25 collectes par an, encore bien au-delà des utilisations actuelles.

Connaissez-vous le forfait mixte ?

Entre 2 levées de votre bac ou avant une période de longue absence, "le forfait mixte" permet l'accès aux Points d'Apports Volontaires (PAV) à tout moment pour gérer vos déchets "urgents ou mal odorants".

L'ouverture du PAV des ordures ménagères résiduelles se fait grâce à la carte dont vous disposez pour accéder à la déchèterie.

Vous n'avez pas votre carte ? Faites votre demande au service de gestion des déchets du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération au 0 800 805 836.

Afin de préserver la tranquillité de tous, il convient de s'abstenir de tous dépôts en PAV entre 20h et 8h.

3-Evolution de la grille tarifaire de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) au 1er janvier 2024

Aujourd'hui, malgré l'implication de plus en plus importante de tous, les coûts ne cessent d'augmenter (carburant, énergie...), hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), entretien du parc de véhicules de collecte vieillissant...

Dans ce contexte, et malgré la diminution de la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles ainsi que l'engagement des usagers vers le compostage (biodéchets), une hausse des tarifs pourrait intervenir dès 2024, comme d'autres collectivités vendéennes.

Rappelons-nous que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. En cas de doute sur le tri, n'hésitez pas à consulter Trivaou.fr, vous aurez toutes les réponses.



L'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie met à la disposition des résidents du territoire, des composteurs moyennant une contrepartie financière.

COMPOSTEUR EN BOIS

	400 litres à 22 € l'unité Dimensions : P 85 cm x L 72 cm x H 84 cm
	570 litres à 26 € l'unité Dimensions : P 85 cm x L 99 cm x H 84 cm
	820 litres à 32 € l'unité Dimensions : P 106 cm x L 95 cm x H 86 cm

COMPOSTEUR EN PLASTIQUE

	320 litres à 16 € l'unité Dimensions : diamètre 77 cm x H 88 cm
	420 litres à 19 € l'unité Dimensions : diamètre 80 cm x H 102 cm
	620 litres à 24 € l'unité Dimensions : diamètre 117 cm x H 81 cm

Composteur livré à domicile et règlement sur votre facture d'ordures ménagères.

Information - Service Collecte 0 800 805 836





COLLECTE DES DÉCHETS

Collecte des ordures ménagères (bacs gris)

Les mardis après-midi à partir de 13h (**changement au 1er mars par le vendredi, tous les 15 jours**).

Collecte des emballages (bacs jaunes)

Toutes les deux semaines, les lundis après-midi à partir de 13h (**changement au 1er mars par le mercredi**).

Attention, en raison de certains jours fériés (1er janvier, 1er mai et 25 décembre), les bacs seront ramassés le lendemain de leur jour habituel.

Ne rien déposer à côté du bac et ni à côté d'un obstacle.

Collecte des verres et papiers : uniquement en points d'apport volontaire et en déchetterie :

5 sites sont à votre disposition : rue de la Gruette, route des Aboires, rue du Champ Carré, salle des fêtes, rue de l'École avec des colonnes enterrées.



Les encombrants

Enlèvement sur réservation téléphonique uniquement, limité à 3 encombrants.

Un enlèvement par foyer et par an.

La déchèterie 02 51 55 36 45 est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (18h, du 1er avril au 30 septembre).

DASRI (seringues)

Votre pharmacie fournit le contenant vide et pour connaître les lieux de collecte se renseigner sur : www.dastri.fr

Coquillages

À l'issue des fêtes, vos déchets de coquillages (moules, huîtres, palourdes, Saint Jacques...) se recyclent en déchèterie pour être transformés en porcelaine.



PAROISSE SAINT GILLES & SAINT HILAIRE



La communauté de proximité Saint Jean Baptiste de Givrand (associée au Fenouiller) fait partie de la paroisse « Saint Gilles et Saint Hilaire ».

Organisation et fonctionnement

L'équipe de proximité « le Fenouiller-Givrand » est composée :

- **du curé** : le père Jean-Marie Bounolleau qui réside au presbytère de Saint Gilles Croix de Vie 17 rue Gautté : 02 51 55 89 40
- **d'une équipe pastorale** composée de :
 - 1 prêtre coopérateur : Philibert TADO-YAMO
 - 2 diacres : André Blanchard et Thierry Pichon.
- **d'une équipe d'animation** qui se réunit régulièrement pour traiter de tous les sujets liés à la vie de la communauté de proximité.

Ses membres :

- Danielle Gillier : 02 51 54 85 50
- Christian Echappé : 07 86 40 66 31
- Laurence Rougé : 06 11 28 15 91

ainsi que 3 personnes du Fenouiller.

Pour les demandes de messes, baptêmes, mariages et sépultures, s'adresser à Saint Gilles au 02 51 55 89 40.

Un service « communion aux malades »

Pour tout renseignement s'adresser à :

- Daniel Chopin : 06 85 57 06 93
- Christiane Martineau : 09 50 61 64 77

Les personnes qui souhaitent participer aux différentes activités de la paroisse sont les bienvenues !

Messes à l'église de Givrand :

- le dimanche à 9h30 ; une messe toutes les 3 semaines (voir affichage à l'église).
- en semaine, tous les jeudis à 9h à l'église





DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Des télé-procédures sont disponibles sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr

Cartes d'identité (CNI) - Passeports

Il est nécessaire de télécharger, remplir et imprimer votre pré-demande de carte d'identité ou de passeport sur internet (ants.gouv.fr).

Vous pouvez effectuer votre demande de titre dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence.

Le demandeur doit obligatoirement être présent au dépôt et au retrait du titre pour prise d'empreintes. Les mineurs devront être présents et accompagnés de leur représentant légal.

Les mairies les plus proches équipées d'un dispositif sont :

Saint Hilaire de Riez - Saint Jean de Monts Challans - Les Achards - Aizenay - Les Sables d'Olonne - La Roche sur Yon - Aubigny les Clouzeaux

Dans les deux cas, il est impératif de prendre rendez-vous auprès de la mairie. Elle vous donnera la liste des éléments à fournir en fonction de votre dossier.



Les personnes qui ont besoin d'un accompagnement peuvent se rapprocher de France services au 02 51 55 55 55.

Des permanences sont ouvertes à la mairie de Givrand, 2 lundis par mois. Merci de prendre rendez-vous auprès du numéro ci-dessus.

Recensement

"Le parcours de citoyenneté"



Tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser, dès 16 ans à la mairie de leur domicile ou en ligne, à <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/recensement-citoyen>

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté.

Elle facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Les élections



L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (L. 9 du code électoral). Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans (dans la commune où a eu lieu leur recensement citoyen et sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité à partir de 2019.

Cette démarche peut se faire en mairie, par courrier et désormais par Internet.

Vérifier son inscription sur les listes électorales : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Demander une correction d'état civil auprès de L'INSEE :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>



LES CHIENS ERRANTS OU EN DIVAGATION



Tout chien repéré errant sur le territoire de la commune devra faire l'objet d'un signalement soit en contactant la mairie au 02 51 55 13 31 aux jours et horaires d'ouverture, ou en contactant la gendarmerie (17) la nuit, les week-ends et jours fériés.

La récupération des chiens se fera sur RDV au 02 51 26 97 07. Les frais de puçage et soins vétérinaires seront à la charge du propriétaire.

CHIENS DANGEREUX

La détention d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis.

Détenir un animal susceptible d'être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.

Par ailleurs, en cas de changement de commune de résidence, le propriétaire ou détenteur du chien doit présenter son permis de détention à la mairie de son nouveau domicile.

LES BRUITS DE VOISINAGE



Arrêté Préfectoral n° 2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables** : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- **les samedis** : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- **les dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h.

PEUT-ON BRÛLER SES DÉCHETS ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" sont considérés comme des déchets ménagers.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.

Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

NUMÉROS PRATIQUES



Maison Départementale des Solidarités et de la Famille :
rue Jules-Ferry St Gilles Croix de Vie 02 51 49 68 00

- Assistante sociale.
- Information et réseau de santé pour les personnes âgées.
- Protection maternelle et infantile.
- Aide action sociale des enfants.

Cicas : retraites complémentaires 0 820 200 189

Association des Accidentés du Travail et des Handicapés La P'tite Gare St Gilles 02 51 37 06 15
Sur RDV, le 2ème jeudi du mois de 9h à 12h (sauf en été).

Pôle emploi : 7 route de la Roche sur Yon - St Gilles 39 49
site : pole-emploi.fr

Accès libre : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Sur rendez-vous : du lundi au mercredi de 12h30 à 16h30 et le vendredi de 12h30 à 15h30.

Mission locale : Information orientation des jeunes
17 route de l'Aiguillon St Gilles 02 51 26 96 18.

Conciliatrice : Mme AUGER reçoit sur RDV à la mairie de St Gilles au 02 51 55 79 79 ou à la mairie de Brétignolles au 02 51 22 46 00.

SERVICE À LA PERSONNE



L'ADAMAD 1, allée de la Caillaude 85800 Saint Gilles Croix de Vie 02 51 54 33 33 - www.adamad.fr

Email : adamadpaysdestgilles@adamad.fr

Facebook : Adamad

Service de soins infirmiers à domicile, centre d'hébergement temporaire médicalisé, accueil de jour, service de livraison de repas à domicile, service d'aide à domicile...

L'ADMR 50, rue des Couvreur local n°10
85800 Saint Gilles Croix de Vie - 02 51 54 43 73

Email : paysdestgilles@admr85.org

Aide à la personne, téléassistance, livraison des repas à domicile, garde d'enfants à domicile...

Allez et C^{ie}

ÉLECTRICITÉ - INFRACOM

02 51 60 09 60

15 rue des Couvreur - ZI - BP 437
ST GILLES CROIX DE VIE
allez.stgilles@allez.fr - www.allez.fr



ECHAPPEE ZEN

• PISCINES & SPAS •



- PISCINES COQUES
- PISCINES TRADITIONNELLES
- SPAS
- SPAS DE NAGE

NOS REALISATIONS



7 impasse de l'aube - ZA du Soleil Levant 85800 GIVRAND

• echappeezen@orange.fr • 02 51 35 26 08
www.echappeezen.com



SARL MICHON

ZA Le Soleil Levant
85800 GIVRAND
02 51 60 20 08
06 07 17 62 09

sarlmichongrosoeuvre@orange.fr

Atlantic Plans

Le bon plan pour votre construction

DESSINS EN BATIMENT

02 51 55 68 82

45 rue des Clergeries
85800 GIVRAND



ÉLAGUEUR • GRIMPEUR

ÉLAGAGE • ABATTAGE • ECHENILLAGE • ÉVACUATION

JORDAN CHOPIN | chopinzelagage@gmail.com
07 63 32 43 11 | 85220 Coëx

emi

UN CHOIX ÉCLAIRÉ

Christophe DUCERF

Gérant

☎ 06 09 23 97 73
02 51 54 70 35

✉ cducerf@emi85.fr

📍 6 Rue de la Maubretière
ZAE La Maubretière d'en Bas
85220 SAINT RÉVÉREND

🌐 <http://electricite-maintenance-industrielle.fr>



ANNUAIRE DE LA COMMUNE

Médecins Généralistes

25 rue du Bourg

- Docteur BRAYET  Doctolib.fr
- Docteur RESTANY 09 81 74 99 89

Infirmières

10 rue des Genêts 06 83 12 53 07

- Bérangère AMELINEAU
- Anne-Marie CHÉHÈRE-DUCROT

25 rue du Bourg 02 51 54 99 89

- Anne-Sophie BABU
- Mélanie CASTIGLIONE
- Béatrice LIGONNIERE

Chirurgien-Dentiste

Cristina VARELA LUACES 3 rue des Clergeries
02 51 49 36 38

Kinésithérapeute - Ostéopathe

Alexis MYTYLIAS 12 rue des Genêts 09 82 24 07 66

Masseur Kinésithérapeute

Damien CHARNEAU 12 rue des Genêts 09 82 24 07 66

Orthophonistes

Anaïs CHABOT 10 rue des Genêts 02 51 54 93 88
Élodie PERSON 10 rue des Genêts 07 89 28 32 57

Ostéopathe

Catherine AGOFROY 10 rue des Genêts 06 84 91 11 26
Nolwen BOUDARD 4 rue des Genêts 06 63 00 94 01

Pédicures podologues

Sophie MERCERON 11 rue du Bourg 06 36 17 22 56
Fanny HUMERY 25 rue du Bourg 06 36 37 99 46

Psychanalyste (psychanalyse, psychothérapie, accompagnement adultes, ados et enfants)

Stéphane FERRETI 28 rue du Parc 06 56 74 29 68

Psychologue (thérapie adultes et enfants)

Nolwenn LEROY 10 rue des Genêts 07 50 04 77 21

Sages femmes

6 rue des Genêts 02 51 54 49 78
Suivi de grossesse et suivi gynécologique pour tous âges

AUTRES SERVICES

Art thérapie "o fil de soi"

Sonia BOISSET 3 impasse du Bourg 07 86 79 75 78

Bio magnétiseuse

Sophie POTÉREAU 4 rue des Genêts 07 83 03 20 03

Nutri- kinésiologie

Marine FARGES PÉNISSON 4 rue des Genêts
06 70 83 14 80

Hypnose ericksonienne

Élodie BESNARD 4 rue des Genêts 06 17 55 03 39

Astro-kinésiologie

Charline ECHARDOUR 4 rue des Genêts 06 44 24 62 28

Réflexologie faciale

Karine BRANDSMA 6 rue des Métairies 06 70 52 50 16

Réflexologie plantaire

Delphine SALVERT 17 rue des Ormes 06 28 71 47 74

Mairie 5 rue du Bourg 02 51 55 13 31 - Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Agence Postale 5 rue du Bourg 02 55 34 01 20

Du lundi au vendredi de 9h à 12h, le samedi de 9h à 11h.

École privée "La Fontaine"

12 rue de l'École 02 51 55 87 47

Centre de Loisirs "La Pom d'Happy"

Espace jeunes "L'Eldor'Ados"

22 rue de la Rousselotière 02 51 54 89 55
ou le 06 89 70 17 86

Bibliothèque "La Malle aux Livres"

11 rue du Bourg

Assurance santé et dépendance communale

Delphine COUTHOUIS 06 47 31 95 51
Mail : delphine.couthouis@axa.fr

STRUCTURES D'ACCUEIL

Maison de retraite médicalisée

Résidence "Les Iris" 1 avenue de la Chênaie
02 51 26 22 22

Foyer de Vie

Perce-Neige 1 rue de Bel Air 02 28 12 95 30

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

Communauté d'Agglomération du Pays de St Gilles Croix de Vie

ZAE du Soleil Levant - Givrand 02 51 55 55 55

Service collecte

ZAE du Soleil Levant - Givrand 0800 805 836

Transports Scolaires

(collèges / lycées / St Gilles / Challans)
ZAE du Soleil Levant 02 51 54 70 70

Centre des Impôts

Boulevard Schweitzer - Challans 02 51 49 54 00

NUMÉROS D'URGENCE

Samu 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Appel d'urgence Européen 112

Sans Abri 115

Enfance Maltraitée 119

Accueil d'Urgence Femmes en Difficulté 02 51 47 77 59

Service Public 39 39

Allo Écoute Parents 02 51 06 31 44

Centre Anti poison d'Angers 02 41 48 21 21

Alcool Assistance (St Gilles Croix de Vie) 06 26 47 65 30

Lutte contre le cancer 02 51 26 98 77

Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de

Sauvetage 02 97 55 35 35 ou le 1616 (depuis un mobile)

ÉVÈNEMENTS À VENIR

2024

JANVIER

SAMEDI 6 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PÉTANQUE
LUNDI 8 APRÈS-MIDI DANSANT DU CLUB ATL
JEUDI 11 RÉUNION POUR LES INSCRIPTIONS DE L'ÉCOLE
VENDREDI 12 VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
SAMEDI 13 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES VIEILLES SOUPAPES
DIMANCHE 21 GALETTE DES ROIS DU FOOT
VENDREDI 26 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB ATL
DIMANCHE 28 BAL D'AMBIANCE COUNTRY

FÉVRIER

LUNDI 5 APRÈS-MIDI DANSANT DU CLUB ATL
MERCREDI 14 BAL DE LA SAINT VALENTIN ORGANISÉ PAR LE CCAS
VENDREDI 23 DON DE SANG

MARS

VENDREDI 1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GIVRAND ANIMATION
DIMANCHE 3 PÊCHE À LA TRUITE DES CHASSEURS
SAMEDI 9 CONCOURS DE BELOTE DU FOOT
JEUDI 14 BAL ET REPAS DU CLUB ATL
SAMEDI 16 CARNAVAL DE L'ÉCOLE
DIMANCHE 17 VIDE GRENIER DES VIEILLES SOUPAPES

AVRIL

DIMANCHE 7 CONCERT DE L'ÉCHO DU JAUNAY
LUNDI 8 APRÈS-MIDI DANSANT DU CLUB ATL
SAMEDI 13 REPAS DU CLUB DE FOOT

MAI

LUNDI 6 APRÈS-MIDI DANSANT DU CLUB ATL
MERCREDI 8 CÉRÉMONIE DU 8 MAI
MERCREDI 8 CONCOURS DE PÉTANQUE
VEN 24 SAM 25 & DIM 26 REPRÉSENTATIONS DU FOU DE BASSAN
SAMEDI 25 PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE

JUIN

DATE À DÉFINIR TOURNOI INTER-QUARTIERS
VENDREDI 14 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A3SG
SAMEDI 15 KERMESSE DE L'ÉCOLE
JEUDI 20 REPAS ET BAL DU CLUB ATL
VENDREDI 21 FÊTE DE LA MUSIQUE
SAMEDI 22 BANQUET DE L'UNC

BULLETIN MUNICIPAL DÉCEMBRE 2023